CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21481** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/1992

Raison sociale : SOC DAUPHINOISE PEINTURE VITRERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 57 184

20 CHEMIN DE LA DIGUE
38760 VARCES-ALLIERES-ET-RISSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 384495321

Siret : 384 495 321 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 81 02142

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150460

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150460

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 76 73 20 24 **Fax :** 04 76 72 92 08

Portable :

Responsabilité légale :
VALIENTI YANNICK GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sdpv2@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 995 961 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	10	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025